

UCESG INFO express

UNION DU CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE GENEVOIS (UCESG) 6, rue de la Tour-de-Boël – case postale 5521 - 1211 Genève 11
E-mail : secretariat@union-ge.ch - Site Internet : www.union-ge.ch

Dans ce numéro :

- Adieu et merci à Marzia
- De l'efficacité d'une mobilisation
- Changement de rythme scolaire
- Diverses nouvelles des filières
- Nomination en cas d'absence
- Remise des maturités à Calvin

Changement de rythme scolaire

Voici quelques années, les membres de l'UNION ont pris position pour qu'une réflexion soit menée sur le rythme de travail des élèves durant l'année. Il s'agissait de réfléchir à une vraie régularité de l'alternance entre les semaines de travail et celle de repos. Actuellement, les congés sont définis par une pratique traditionnelle qui ne coïncide pas toujours avec les besoins physiologiques de nos élèves.

Plusieurs études chronobiologiques montrent notamment qu'une interruption de 10 à 15 jours entre deux périodes de travail de 7 à 8 semaines permettrait un apprentissage optimal pour les élèves.

D'une part, la stabilité des fréquences de travail et de repos est essentielle à une bonne qualité des apprentissages. D'autre part, une moins longue absence pendant l'été serait bénéfique au maintien des connaissances d'une année à l'autre.

Un groupe de travail officiel a été constitué pour travailler sur le dossier et, dès que les principales options seront retenues, l'UNION consultera largement ses membres sur les choix en présence.

Adieu et merci la « blonde »

JUIN 2017

Durant de nombreuses années les murs du DIP, ainsi que ceux de l'Union, ont régulièrement tremblé sous les célèbres coups de gueule de Marzia. Mais sous cette truculence latine s'est toujours caché une personnalité sensible incapable d'accepter les injustices, particulièrement à l'égard des plus faibles.

Ainsi, «notre» Marzia a largement contribué à la défense de très nombreux enseignants et au maintien de conditions de travail satisfaisantes pour notre profession grâce à son engagement sans faille, sa connaissance des dossiers encyclopédique et une énergie phénoménale.

Profite bien de ta retraite, tu nous manqueras beaucoup et longtemps !

De l'efficacité d'une mobilisation...

Fort de l'insatisfaction étendue concernant la formule actuelle de l'organisation de la pratique professionnelle pour les formations commerciales à plein temps, un groupe de travail directions/UNION s'est mis en place afin de proposer un nouveau modèle. Rapidement, les deux parties sont tombées d'accord sur une formule bloc d'un semestre placé en seconde année.

Pourtant, après quelques semaines sans nouvelles, nous apprenons officieusement qu'un autre modèle a été présenté à la Conseillère d'Etat.

Très surpris et mécontents de ce cavalier seul, nous décidons de lancer une pétition de soutien au modèle dûment négocié. A peine la nouvelle du lancement de la pétition était-elle connue que celle-ci portait déjà ses fruits. En effet, informée de la situation, la Conseillère d'Etat a demandé à toutes les parties concernées (DG, Directions, associations professionnelles) de se remettre autour de la table pour aboutir à une solution concertée qui convienne à toutes les parties.

Dès lors, à l'occasion de la dernière séance du COPIL (Comité de pilotage des formations commerciales), il a été convenu que le groupe de travail reprendrait ses réunions dès la rentrée, avec comme objectif un nouveau système consensuel pour la rentrée 2018. Dans ce cadre nous continuerons de défendre un modèle de formation en un bloc d'un semestre, sachant que bien des points annexes devront encore être affinés (échec, maintien des langues pendant le stage...).

Nomination même en cas d'absence de longue durée

A la suite de plusieurs situations d'enseignantes enceintes qui ont vu leur nomination refusée par la direction générale, malgré un préavis favorable des directeurs d'établissements, l'UNION est intervenue auprès des services RH et de la Conseillère d'Etat contre cette interprétation restrictive du règlement.

Dorénavant, un collègue ayant accumulé plus de 180 jours d'absences durant les deux années scolaires précédant la demande pourra être nommé pour autant que:

- tous les documents et titres nécessaires existent;
- les entretiens d'évaluation et de développement ont pu être menés et sont satisfaisants;
- la direction préavise favorablement la nomination.

L'UNION est satisfaite de cette interprétation qui redonne du poids à l'encadrement de proximité.

Valorisation ou stigmatisation ?

L'UNION apprend que le Collège Calvin distribue ses maturités par ordre de résultat scolaire.

L'association des parents d'élèves et celle des élèves se sont émus de la situation cette année et ont demandé à la directrice d'organiser la remise des maturités selon les usages bien établis dans le canton, à savoir par ordre alphabétique, hors prix spéciaux.

Le bureau de l'UNION soutient fermement cette demande, car il estime qu'à l'heure de l'école inclusive, il n'est nul besoin de stigmatiser les élèves avec les moins bons résultats en les mettant en fin de liste. Ceci d'autant plus qu'ils ne sont pas pour autant les moins méritants.

Nous aurions souhaité que la situation change cette année déjà ; toutefois nous avons été mis au courant de cette pratique trop tardivement pour intervenir.

Commission maturité gymnasiale : nouvelles

Normalement, au Collège, pas de nouveauté à la prochaine rentrée, sauf la suppression de la session de semestrielles d'avril dans les collèges qui ne l'avaient pas encore fait cette année 2016-2017.

En revanche, dès le début de l'année prochaine, la Commission va travailler sur 2 pistes de réforme : l'introduction des OS en 1ère et la future introduction d'un cours de «culture numérique», lequel ne saurait être la simple reprise de l'informatique qui a existé.

Dès les premières informations, nous reviendrons vers vous et vous tiendrons au courant.

ECG : des dossiers à suivre

Il a été demandé que les ECG ne soient pas un cas à part dans la République où les enseignants de 3ème d'une école sont forcément les jurés des enseignants de 3ème d'une autre école pour les examens de certificat. En effet, cela induit une charge de travail considérable, alors que viennent s'ajouter sur la même période les épreuves regroupées des autres degrés !

Nous attendons donc que, comme ailleurs, les jurés d'examen soient des maîtres volontaires de n'importe quelle école de l'ES I ou II.

CFPCom plus inclusif ...

L'UCESG a demandé à la direction générale de l'ES II d'envisager la création de cours facultatifs à destination des élèves prometteurs de CFC voie Base afin de rendre possible les transferts en voie Elargie.

Nous avons obtenu une entrée en matière du directeur général et les discussions reprendront en automne.

Ecole inclusive : rappel

Alors que se discute une nouvelle directive transversale (pour les divers niveaux d'enseignement) sur l'école inclusive, le Bureau de l'UNION rappelle que : si en tant qu'enseignants nous devons tout faire pour permettre aux élèves à besoins spécifiques de suivre une scolarité normale, c'est au département de mettre à disposition les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

En effet, il n'est pas acceptable que l'on nous demande des tâches supplémentaires à bien plaisir, sans décharge en temps pour les réaliser. Il existe des budgets pour l'école inclusive à la DGES II. Qu'ils soient donc mis à disposition des écoles qui signalent leurs élèves à besoins spécifiques !

Adhérez à l'UCESG, l'Union, c'est vous !

L'UNION s'engage à vos côtés et vous souhaite d'excellentes vacances